



Convoquation caf aidez moi

Par **chams**, le 10/10/2011 à 01:49

Bonjour,

Aidez moi svppp!!!!

Je suis beneficiaire d'une aide ass (versé par les assedics), je ne travail pas mais la caf me verse une aide au logement d'environ 100 euros par mois.

La caf me convoque et me demande d'apporter un certain nombre de documents ce qui ne me derange pas, cependant elle me demande d'apporter des relevés de comptes.

Ma question est la suivante[s]/[s],

j'ai toujours travaillé auparavant bien avant de percevoir l'ass donc j'ai pu mettre un peu d'argent de coté, j'ai peur que la caf me coupe ou reclame les prestations versées sous pretexte que j'ai des economies dans mon compte surtout que j'ai toujours payer mes impots,?

2eme question[s]/[s], mes ressources entrantes correspondent au versement de l'ass cependant j'ai percu un cheque de mon avocat suite à un litige mopposant à un groupe, pensez vous que ce cheque puisse etre pris en compte par la caf??

MERCI DE VOS REPONSE

Par **mimi493**, le 10/10/2011 à 03:48

Vous faites l'objet d'un controle, amenez les documents demandés et expliquez